RÉDACTION ADMINISTRATION

BUREAU DES ABONNEMENTS

Imprimerie Saint-Paul Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

Suisse. Fr. 1:50 4 — 6:50 12 — Etranger > 2:80 7 — 13 — 25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste; Les abonnements partent du 1 et du 16 de chaque mois.

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

AGENCE DE PUBLICITÉ

HAASENSTEIN & VOGLER

Rue St-Pierre FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent | la ligne

Nouvelles du jour

Bombardement des positions allemandes du littoral belge. Succès français en Alsace. Concentration en arrière de l'aile droite des armées russes.

Dans son discours à la Douma, M. Sazonof, ministre des affaires étran-

gères de Russie, s'est loué de l'attitude du Japon et a dit avoir pleine con-fiance que les négociations que l'em-

pire du Soleil Levant poursuit, en ce moment, avec la Chine, ne sont courir aucun danger aux intérêts russes.

Jusqu'à cette parole du ministre, on

hésitait à accorder créance aux infor-mations qui annonçaient des pour-

parlers entre la Chine et le Japon, en indiquant le programme des deman-des japonaises. Ce programme sem-

blait en effet exorbitant. Le Rouss. koié Slovo, qui l'a publié d'après la Gazette de Pékin, disait que le cahier

des réclamations japonaises devait avoir été grossi par ceux qui le révé-laient, afin d'exciter l'opinion.

Quoi qu'il en soit, voici ce que le Japon demanderait de la Chine :

Prolongation du bail de Port-Arthur pour 99 ans; Prolongation indéfinie du contrat re-latif au chemin de fer de Mandchourie; Liherlé de commerce pour se Japon en Chine;

Attribution de la Mandchourie sud-

orientale et de la Mongolie au Japon

Concession indéfinie des chemins de

et mines du Chan-Toung (où

fer et mines du Chan-Toung (où est Kiao-Tchéon); Instruction de l'armée et de la marine chinoises par des officiers japonais; Nomination de conseillers japonais dans les ministères chinois des finances,

des communications et de l'instruction Inscription du japonais au programme de l'enseignement des langues dans les

Tel serait le programme des exi-

gences japonaises. Le point de colli-

sion avec la Russie est la question de Mongolie; le gouvernement du tsar revendique la Mongolie comme zone

d'intérêts russes. Mais voici de la réalisation : le

Novoié Vrémia de Petrograd annonce que le Japon a proclamé son protec-torat sur la province chinoise du

Chan-Toung et sur Kiao-Tchéou! La Chine est mal récompensée d'avoir observé une neutralité bien-

veillante dans le coup de main japo-nais contre Kiao-Tchéou en permet-

tant au conquérant d'emprunter la terre ferme chinoise pour faire le siège de la place. Le Japon emprunte

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le nouveau général des Jésultes

Nos dépêches ont signalé hier l'élection
du Père Ledochowski comme général des
Jésultes. Le nouveau général est le frère de
la comtesse Ledochowska, qui dirige, à
Rome, l'œuvre admirable des subventions
aux Missions africaines, sams distinction de
nationalités.

ationalités. La famille Ledochowski est de nationalité

La famille Ledochowski est de nationalité polonaise. C'est une ancienne et noble famille de la Galicie.

La tradition de la Compagnie de Jésus, depuis sa reconstitution en 1814, a été de choisir son général dans les Etats neutres ou les petites nationalités. Sept généraux se sont succédé depuis cette date à la tête de la Compagnie: le P. Brzozowiki (1814-1820), de nationalité polonaise: le P. Eccit. (1820).

nme zone d'intérêts :

Les Alliés ont attaqué de nouveau avant-hier, depuis la mer et du haut des airs, les positions allemandes du littoral belge, entre Nieuport et Ostende. La coopération des aviateurs à cette attaque a été très active. Ils avaient pour objectif spécial les ins-tallations du chemin de fer. La gare d'Oslende doit avoir beaucoup souf-fert de leurs bombes.

Les navires ont dù prendre surtout comme cible de leur feu la grande dune qui count entre la plage et la ligne de chemin de fer Ostende-Nieuport. Les Allemands ont fait de cette dune une véritable forteresse, blindée de boucliers d'acier. La tête sud de la dune, en face de Nieuport, a cepen-dant pu être entamée par les Français. Le communiqué de Paris ne faisant aucune mention de l'opération aéro-maritime d'avant-hier, on ignore quelle en a été exactement l'efficacité.

quelle en a ete exactement l'efficacité.
En Alsace, les Français ont remporté un succès dans la région montagneuse au nord de Cernay, près du Hartmannsweilerkopf. Ils ont réussi à s'emparer. d'une hauteur de neuf cent mètres, au nord du Hartmannsweilerkopf, dans des conditions à la fair brillantes, et hurauses fois brillantes et heureuses, puisque la prise de cette position, nonobstant les obtacles naturels et la résistance de l'adversaire, ne leur a coûté que des pertes minimes.

le reste du front, canonnade ou simples escarmouches.

Les bulletins de l'état-major russe publiés hier en Dernière heure ont ap-porté, plus tôt qu'on ne pouvait le penser, la nouvelle du résultat de la manœuvre allemande que nous dé-

L'état-major russe se voit obligé de L'état-major russe se voit obligé de retirer ses troupes de la Prusse orien-tale et de les faire se replier sous la protection des forteresses du Niemen et de la Naref : Kovno, Grodno, Lomza et Puitusk. Le dégagement des for-ces russes n'a pu se faire sans pertes ; le builetin allemand annonce qu'il a

été fait vingt-six mille prisonniers. L'état-major russe déclare qu'il va être procédé à un groupement nou-veau des aunées de l'alle droite, dans le sens d'une formation plus concen-trée. Les critiques militaires ont blàmé de tout temps, dans le plan straté-gique russe, l'éparpillement des forces sur un front énorme. Nul doute que ce ne soit la cause essentielle des comptes que la Russie a procurés jus-qu'ici à sas alliés.

Les Allemands, pendant qu'ils opéraient leur manœuvre dans le nord, paraissaient avoir ralenti leur activité dans la boudle de la Vistule. Au sud, l'armée austro-allemande

Au sun, terrince austro-antennance du général Borœvic continue ses ef-forts pour déloger les Russes des pas-sages de la zone centrale des Carpathes. La crête orientale est aux mains des

Austro-Allemands.

En Bukovine, les Autrichiens continuent d'avancer; ils viennent d'atteindre la ligue du Sereth.

Dans un article de caractère offi-cieux, la Gazette de Francfort annonce la possibilité de la cession du Trentin à l'Italie, à condition que celle-ci maintienne sa neutralité.

Nous avons fait prévoir qu'on s'a-cheminait là.

CONCERNANT L'IMPOT DE GUERRE

Le message du Conseil fédéral

On nous écrit de Berne :

Le message sur l'impôt de guerre, ré-digé par le président de la Confédération, M. Motta, est composé d'une partie géné-rale développant les molifs du projet au point de vue financier et politique, et de différentes annexes : l'arrêté fédéral (pro-jet) concernant l'application de l'arricle constitutionnel, les deux tableaux illus-trant le classement de l'impôt par le fortrant le classement de l'impôt sur la fot

trant le classement de l'impôt sur la tor-tune et de l'impôt sur le produit du tra-vail et un commentaire, article par car-ticle, du projet d'arrêté fédéral.

La partie générale commence par la constatation que l'augmentation de la dette de la Confédération, par suite de la guerre européenne, ne sera plus de 200 millions, comme le Conseil fédéral le

200 minions, comme le Consen rederai et prévoyail en novembre dernier, mais plutôt d'environ 300 millions de francs. Le message apporte de nouvelles rai-sons pour prouver l'impossibilité de re-courir en l'espèce à la mesure prévue par la Constitution, soit aux contributions cantonales. Les relations financières en cantonales. Les relations financières entre la Confédération et tes cantons s'étant développées dans la direction, tout opposée, des subventions fédérales aux cantons, l'application de la disposition constitutionnelle surannée des contingents cantonaux serait tout à fait hors de saison. Tout en grevant les cantons pendant des années d'une lourde charge, les contingents même doublés ne seraient que d'une efficacité très insuffisante vis-à-vis d'une dette totale de 300 millions de francs. millions de fra

millions de francs.

Le message insiste sur la raison mo-rale et politique de l'action financière proposée, qui doit apporter un secours nécessaire à la fois à la Confédération el

aux cantons. Quant à la base constitutionnelle, le Quant à la base constitutionnelle, le Conseil fédéral estime que, pour autoriser la Confédération à percevoir un impôt direct, cette base doit être instituée d'abord par une nouvelle disposition constitutionnelle agréée par le peuple suisse et les Etats. Le Conseil fédéral estime que tout essai de soulever, à cette occasion, la question si controversée et si grave du droit pour la Confédération de percevoir des impôts directs en concurrence avec les cantons constituerait une faute politique. Il ne peut s'agir que de l'autorisation transitoire accordée à la Confédération de lever un seul et unique Confédération de lever un seul et unique impôt direct, sans que cette décision mo-difie pour l'avenir les compétences res-pectives de la Confédération et des can-

conomie du projet d'impôt. En premier lieu c'est la fortune qui doit être visée. sans qu'on exonère sans qu'on exonère compretentem revenus provenant du travail, ce qui se-rail injuste et ne conviendrait pas à l'in-tention raisonnable de faire appel au concomplètement le tention raisonnable de faire appel au con-cours patriotique du plus grand nombre possible de citoyens. En revenche, les citoyens économiquement faibles seront exonérés de l'impôt jusqu'à 10,000 francs de fortune et jusqu'à 2500 francs de revenu tiré du travail. Ces chiffres ont été agréés par la très grande majorité de la conférence des directeurs cantonaux des finances.

Le Conseil fédéral discute ensuite le Le Conseil tederal discute ensuite de mode d'imposition des sociétés par ac-tions et des associations et îl justifie l'impôt progressif appliqué aux person-nes physiques, en faisant remarquer, par exemple, que da forme progressive est absolument conforme à l'esprit qui a présidé à l'élaboration de d'échelle des contingents cantonaux qui ont été mis en proportion avec la richesse des diffé-rents cantons.

Les taux élevés de l'impôt de guerre

pour les classes supérieures sont néces saires pour assurer à la Confédération saires pour assurer a la Confédération une somme suffissante; l'impôt projeté ne répondrait pas à son idée maîtresse, si les contribuables n'avaient pas le sen-timent qu'ils font un sacrifice extraordi-naire pour la patrie. Le projet d'arfêté constitutionnel prévoit d'ailleurs que l'impôt sera perçu en deux termes au Le Conseil fédéral fait sien le

d'arrêté d'exéculion annexé au message, avec la réserve que ce projet pourrait être amélioré et complété plus tard. Toutefois des surprises seraient impossibles, les principales dispositions étant fixées de manière définitive dans l'article cons-titutionnel.

La coopération des cantons est indis-pensable pour la perception de l'impôt de guerre. Pour cette raison déjà, la participation des cantons au produit de l'im-pôt paraît équitable. Mais les cantons pôt paraît équitable. Mais les cantons aussi ont été gravement éprouvés par les suites de la guerre européenne. Au lieu de laisser recourir les cantons de leur côté à des impôts spéciaux, il est pré-lérable, pour des raisons de prudence et d'équité, que la Confédération et les can-tons s'univent en une celles campune. tons s'unissent en une action commune ; leurs intérêts sont absolument solidaires. Le Conseil fédéral estime que la part du

Le Conseil fédéral estime que la part du 1/5 concédé aux cantons est parfaitement suffisante; cette quote-part est appuyée par la conférence des directeurs cantonaux des finances.

Le produit présumé de l'impôt de guerre est estimé à 51,2 ou 53,4 millions de francs pour la Confédération et à 12,8 ou 13,4 millions pour les cantons, valeur nette, après déduction d'un déchet de 20 pour cent à cause des conséquences de la guerre.

Le mode de procéder arrêté par le Conseil fédéral a déjà été connu dès la séance du Conseil fédéral du vendredi 5 février : D'abord de Parlement discutera

février : D'abord le Parlement discutera l'article constitutionnel dans sa session l'article constitutionnel dans as session de mi-mars, ensuite le peuple et les Etats seront appelés à voter sur cette revision partielle et transitoire de la constitution; dans le cas d'un vote affirmatif, l'As-semblée fédérale procéderait à la discus-sion du projet d'arrèlé d'exécution et elle se argonomerait en l'archée à ditte di elle se prononcerait en l'espèce à titre dé-

Le Conseil fédéral se fonde à cet égard

sur les raisons suivantes:

La revision constitutionnelle dont il
s'agit diffère essentiellement de toute resagit ditere essenticiement de toute re vision en temps normal. Elle est tempo raire et étroitement liée à l'époque excep-tionnelle actuelle. Une revision en temp-normal peut trouver des modes d'exécu-tion successifs et très différents, Que l'oipense à l'odyssée de la question de la Banque nationale ou des assurances ma-ladie et accidents! Quant à l'impôt de ladie et accidents! Quant à l'impot de guerre, l'article constitutionnel contenant le principe et l'arrêté d'exécution établis-sant les modalités de la perception sont en connexion si intime que le rejet par le peuple de l'arrêté d'exécution tuerait pour ainsi dire, le principe constitution-nel préalablement sorti victorieux de la nel prealablement sorti victorieux de la votation populaire. Il serati impossible de le remettre sur pied. Il est donc tout indiqué de faire trancher complètement la question de l'impôt de guerre lors de la votation constitutionnelle et de confier à l'Assemblée fédérale l'exécution défânitive du principe. Cela viet reseable que

a l'Assemblee tederale l'execution defan-tive du principe. Cela n'est possible que si l'arrêté constitutionnel prescrit d'une manière précise les voies d'application. Les sentiments démocratiques sont ainsi satisfaits et l'on gagne du temps. Toutefois la perception de l'impôt ne Toutefois la perception de commencera pas avant 1916.

Apologétique de la guerre

Le lieutenant Delpech

Au cours d'une lettre où il fait resso

toulousain écrivait dernièrement :

« L'autre jour a été tué un officier de très grande valeur, le lieutenant d'artifilerie Delpech, fiis de l'ancien sénateur, qui fut grand-maître de la maçonnerie. Or, savez-vous ce que l'on a trouvé sur lui, à l'intérieur de sa tunique ? Une médaille de la Vierge, et un de ses parents est venu demander pour lui, disant connaître ses sentiments, des obsèques religieuses. »

« Il n'y a donc pas lieu d'être surpris outre mesure qu'un rayon de la vieille foi familiale, même à l'insu du père si foi familiale, même à l'insu du père si malheureusement égaré, ait percé les pré-jugés de l'éducation première et pénéiré jusqu'au cœur de ce jeune officier de 23 ans, particulièrement bien doué, qui s'était déjà fait remarquer à l'Ecole poly-technique par son mérite précoce, et que la Providence prédestinait à cette mort bécome.

On a vu tout récemment le petit-fils de Renan donner, par sa mort admira-blement chrétienne, un éclatant démenti

LETTRE DE PARIS

A propos du 75

Mercredi, 10 février. Mercredi, 10 février.

La France a eu, dimanche, la « Journée du 75 », Sur l'initiatise du « Touring Club », qui compte actuellement
plus de 120,000 anembres, le gouvernement a autorisé et encouragé la vente,
au profit des œuvres militaires, d'un petit bijou rappelant la forme de notre canon de 75 vente gris en tier deux toute. ente qui a eu lieu dans toute la France. Il est utile de donner quelques précisions au sujet de l'engin merveil-leux qui aura été la τévélation de la guerre de 1914.

guerre de 1914.

Au début de la guerre, six modèles de canon étaient en exercice dans l'armée française : le 75, dont nous allons par-ler ; le 90 ; le 105, créé par la Société du Creusot ; le 120 court, dû au colonel Baquet, actuellement général et directeur de l'artillerie; le 120 long, dû au colonel de Bange, et le 155, dû au colonel Ri-mailho, lequel a repris du service dans

nos rangs. Depuis, les manufactures de l'Etat ont fabriqué, paraît-il, un matériel d'artillabrique, parair al, un materiel d'artificie dourde capable de répondre au 305 autrichien et au 420 allemand, mais le public n'a, sur ce point, que des données trop imprécises pour qu'il convienne d'en parler ici. Bornons-nous à la « biogra-

parler ici. Bornons-nous à la chiogra-phie du 75 ».

Le premier auteur du canon de 75 est le colonel Deport, tout le monde le sait. Je lui écrivis pour lui demander un en-tretien que je désirais rapporter aux lec-teurs de la Liberté. Mais le colonel De-port, qui avail pris sa retraile il y a juste vingt ans, a été rappelé à l'activité au début de la guerre et est actuellement chef de service de l'artillerie à l'impor-tante compagnie des « Forges de Châtil tante compagnie des « Forges de Châtil-lon-Commentry ». Etant donc éloigné de Paris il a hier

L'origine du 75 remonte à 1892. Vers le mois d'avril, le général Ma-thieu, directeur de l'artillerie, avait communiqué, pour avis, à tous ses établisse-ments constructeurs un dossier relatif à ments constructeurs un dossier relatif à un brevet pris par un ingénieur allemand nommé Haussner, au sujet d'un matéried de campagne à recul du canon sur l'affât, avec quelques renseignements sur des essais effectués en Allemagne, puis abandonnés. Ce recul du canon sur l'affât était obtenu par l'emploi combiné de longs guidages et d'un frein hydraulique caractérisé par deux cylindres télescopiques devant, d'après l'auteur, assurer la rentrée en batterie automatique par le vide, disposition au moins étrange de la part d'un ingénieur.

Comme il existait déjà depuis long-

Comme il existait déjà depuis longcomme u existat deja depuis tong-temps des canons à recul sur l'affât, l'in-venteur ne pouvait revendiquer le prin-cipe d'un recul plus ou moins long, mais simplement les dispositifs qu'il avait ima-ginés. En fait, aucun des établissements consultés ne vit la possibilité d'utiliser ces dispositifs, qui, d'ailleurs, en dehors des essais infructueux tentes en Allema

des essais infructueux tentés en Allema-gne, n'ont jamais été employés nulle part. Par lettre du 10 mai 1892, avec avant-projet à l'appui, j'indiquai au ministre de la guerre la possibilité d'établir un canon de 75 à tir rapide sans recul de l'affût ni dépointage, à quoi le général Mathieu me répondit, le 3 juillet 1892 :

 Mon cher commandant,
 Dans la lettre que vous avez adressée Un spécimen d'essai fut établi en de-

on specimen a essai jui etaon can hors de tout programme du comilé l'artillerie et achevé en 1894; il se co posail du même canon et du même aj qu'actuellement, avec la même puissar la même rapidité de tir, les mêmes jo la même rapidité de tir, les mêmes fonc-tions des servants, la même immobilité de l'affat dans le tir. Il fut soumis à des tirs très nombreux à Puleaux, notam-ment à un tir à outrance de 240 coaps en 24 salves rapides, puis expérimenté par la commission de Baurges en 1894. Les propriétés de ce matériel comme ca-non à tir rapide étaient donc bien éta-biles. Restait à opérer la mise au point (inale qui s'impose toujours, surtout paur des constructions si nouvelles, et que ma demande de mise à la retraite, motivée

par mon inscription au tableau d'avance par mon inscription au untéedu à avante-ment du comité en 1894 et par des raisons de famille, ne me permit pas d'achever. Ce soin fut confié au capitaine Sainte-Claire-Deville, classé à cet effét à Pu-teaux en 1895 et secondé ensuite par le capitaine Rimailho.

Cet officier distingué apporta à l'orga nisation intérieure du frein hydro-pneu nisation intérieure du frein hydro-pneu-matique de l'affât d'heureuses modifica-tions, ainsi qu'au dispositif de mire. Il créa le caisson à renversement et le dé-bouchoir automatique qui complètent si bien le service du canon en batterie. En outre, il eut la lourde charge de préparer outre, il eut la lourde charge de préparer les essais en grand dans les corps de troupes, à la suite desquels le matériel fut adopté en 1897, grâce à l'inlassable ténacifé du général Deloye, alors directeur de l'artillerie, secondé par le commandant Gaudin, qui, dans toute cette création du matériel de 75, a joué le rôle d'Eminence grise. Le capitaine Sainte-Claire-Deville eut enfin à assurer la fabrication, intensine dans les établissement de l'actions des les établissements de l'actions de sainte-claire. intensive dans les établissements de l'ar-tillèrie. DEPORT. tillerie.

Les indications ci-dessus, que le colo-nel Deport a bien voulu m'adresser, ont été développées par lui dans une bro-chure sur le « Canon à tir rapide », mais il ne me paraît pas que mes lecteurs aient besoin d'explications techniques plus détaillées. La lettre du colonel est, par elle-même, assez claire et complète.

Le colonel Deport est un self made man; il s'est fait lui-même et aura un

man; il s'est fait lui-même et aura un grand nom dans l'histoire de l'artillerie. Le capitaine Sainte-Claire-Deville, ac-tuellement général et directeur des étu-des techniques de l'artillerie, appartient à une famille de savants. Il est, en effet, fils et neveu de Charles Sainte-Claire-Daville (1814.1878) esclogue et minis-Deville (1814-1876), géologue et minéra-logiste éminent, membre de l'Académic Jogiste éminent, membre de l'Académie des sciences, constructeur et directeur de l'Observatoire de Montsouris, célèbre par sa découverte du soufre insoluble et sa théorie des éruptions volcaniques, — e de D. H. E. Sainte-Claire-Deville (1818 1881), chimiste, membre de l'Académi 1881), chimiste, membre de l'Academic des sciences, comnu par sa découverte de la dissociation de l'acide azotique anhy-dre et du bore adamantin; lui-même, sorti de Polytechnique en 1878, a fait, dans l'artillerie, une brillante carrière.

A côté des Deport et Sainte-Claire-De-ville, il faut mentionner, parmi ceux qui A côté des Deport et Sainte-Claire-De-ville, il faut mentionner, parmi ceux qui travaillèrent à la préparation du 75 : le commandant Locard et le capitaine Ba-quet (maintenant général), qui adoptè-rent le frein hydro-pneumatique ; le ca-pitaine Rimailho (maintenant colonel), qui travailla à la mise au point du ca-non, et le commandant Malandrin. En qui travailla à la mise au point du ca-non, et le commandant Malandrin. En outre, le général Deloye, aidé par les gé-néraux Brugère et Langlois et le com-mandatot Gaudin, poussa de tout son pouvoir à l'adoption du nouvel engin. Enfin, le président t'élix Faure; M. Mé-line, président du conseil des ministres en 1897; le général Billot, ministre de la en 1897; le général Billot, ministre de la guerre; M. Cochery, ministre des finan-ces; M. Delombre, président de la com-mission du budget et M. Krantz, rapper-teur général, prirent la grave et patrioti-que responsabilité d'inscrire les millions nécessaires à la fabrication du nouvel nécessaires à la fabrication du nouvel engin en opérant des virements sur dif-férents chapitres, de telle sorte que les manufactures de l'Etat purent mettre sur pied le nouveau matériel sans que rien en transpirât en France ni à l'étranger.

en transpirât en France ni à l'étranger.
On raconte, en outre — est-ce vrai ?
je le crois volontiers — que, une fois le
principe du 75 adopté, le général Deloye
organisa une série de fausses manœuvres, d'indiscrétions volontaires de manière à faire croire que le matériel auquel on travaillait était un engin à tir
accéléré proposé par le capitaine Ducros
(tandis qu'on en fabriquait un à tir rapide, de manière à tromper nos adversaires et à conserver, pour le nouveau
canon, d'avance et le secret.

Le canon de 75 est song de 2 m. 475

canon, l'avance et le secret.

Le canon de 75 est long de 2 m. 475 et tire soit des obus de 7 kilos 240 contenant 300 balles, soit des obus de 5 kilos 300 contenant un mélanige de 60 % de crésylite et 40 % de mélinite.

Sa grande supériorité sur tous les autres canons de campagne est l'immobilité de l'affût permettant le tir à jet continu sans qu'il y ait besoin de rectifier le

sans qu'il y ait besoin de rectifier le pointage et cette immobilité est telle que, si l'on met un verre plein d'ean sur une roue du canon, au cinquantième coup par exemple, le verre n'a pas perdu une

goutte d'eau.

J'ajouterai ce détail que me donnait récemment un officier d'artillerie : l'éclatement de l'obus est réglé minutieusement de manière à produire le maximum

Compagnie: le P. Brzozowiki (1814-1820), de nationalité polonaise; le P. Fortis (1820-1829), Italien; le P. Roothan (1829-1853), Hollandais; le P. Beok (1853-1887), Belge; le P. Anderledy (1887-1892), Suisse; le P. Martia (1892-1906), Espagno; enfin le P. Wernz, Allemand, qui fit exception à la

regle.

Le nouveau général n'a pas encore quarante-neut ans. Il a été élu au second tour de scrutin à une grande majorité.

Les électeurs étaient au nombre de 86, représentant les 27 provinces de l'Ordre (chaque province est représentée par le Provincial et deux assistants) et les ci nq assistances générales.

mort en catholique

tir de renouveau religieux qui se produit dans l'armée française, un jeune officier toulousain écrivait dernièrement :

La Semaine religieuse de Pamiers après avoir cité cette lettre de l'officie

ta l'apostasie de son aieul. Il n'est pas défendu de voir dans la révélation inat-tendue des croyances intimes du regretté lieulenant Delpech quelque chose d'ana-llogue.

d'effet utile, de telle sorte que, si le rè-glage a été bien effectué, le shrappell écla(ant, tout, sur une largeur de 100 m. glage a élé bien enceur, échatant, tout, sur une largeur de

ment pulvérisé,

Et je terminerai par celte anecdot qui m'était envoyée, ées jours-ci, du front de Picardie où réside ma famille : c'était auprès de Thieprès!, petit village non loin d'albert. Sept compagnies alle-mandes s'élangèrent vers les tranchées françaises ; aucune fusiltade que leur fui opposée, mais, à un signal, plusieurs 75 entrèrent en action tirant avec une fou drovante rapidité : des sept compagn d'ailleurs fort braves, une dizaine d'hommes seulement échappèrent à la mort ; tout le reste avait été massacré Et je crois à la veracité de mon co

Adrien Varloy. respondant.

A l'Université de Paris

Hier vendredi, après midi, a eu lieu, au grand amphithédite de la Sorbonne, sous la présidence de M. Deschanel, une imposante manifestation en faveur de la civilisation faline. L'assistance était con-

dérable. M. Poincaré, retenu avec M. Miller sur le front de l'armée, a adressé aux or-ganisateurs ses regrets de ne pouvoir as-sister à la manifestation.

sister à la manifestation.

Parmi les assistants on remarquait les amhashadeurs de Russie, d'Angleterre, des Ekats-Unis, du Japon et tous les ministres des pays latins de l'Europe et de l'Amérique, toules les motabilités politiques, des lettres et des arts.

ques, des lettres et des arts.

M. Deschanel a prononce une allocution d'ouverture, puis M¹⁰ Madeleine
Roch, de la Comédie française, a lu une
ode pour la résurréction latine, du pote
d'Annunzio, qui a eté suivie de l'exécution de la marche coyale ltalienne.

Prirent ensuite la parole: M. Andrea-

m de la Grèce : M. Carvalho des, au nom de la Arece; M. Carvalno, au nom de Portugal; M. Istrati, au nom de la Roumanie; M. Blasco (Bahez, au nom de l'Espágue; M. Roland de Martes, au nom de la Belgique; M. Gagliemo Ferrero, au nom de l'Italie, et M. Lavisse au nom de la France.

Chacun des discours fut suivi de l'exécution de l'hymne national du pays de l'orateur. La cérémonie s'est terminée ture d'un poème de Jean Riche

Dans son allocution, M. Deschanel dit mue les anciennes rivalités entre le peuples datins n'ont plus deur raison d'étre, tous leurs intérêts étant solidaires

LA GUERRE EUROPEERRE

Sur le front occidental Journée du 11 février

muniqué français d'hier vendredi 12 février

Entre la mer et la Somme, combats

Entre da uner et da Sous-d'artillerie.

Au sud de La Boisselle, l'ennemi a fail exploser une mine à l'extremité d'une de nos tranchées, ou nous nous sommes maintenus.

De la Somme à l'Argonne, on ne si-De la Somme a (Argonne, on ne si-male qu'un bombardement de Tracy-le-Mont par l'ennemi et l'activité de notre artillerte dans les secleurs de Reims et de Soissons. En Wolvie, canonnade assez intense

En Woeve, canonnede asses intense du côlé allemand devant Rambucourt et le bois de la Hazellé. Nous avons bombarde les gares de Thiancourt et d'Arnaville.

Communiqué allemand d'hier, 12 fé-

Après une assez longue interruption Après une assez tongue unerrupton, des vaisseaux ennemis sont apparus de nouveau hier sur la côte. Des bombes ont été lancées par des aviateurs de l'adversaire sur Ostende, Elies n'ont causé aucun dégât au point de vue militaire.

Sur le reste du front ont eu lieu des combats d'artillerie. L'ennemi a surtout annemi are surtout sur le reste point le contre nos posities contre nos posities contre nos posities.

compais varinte de l'entre de sur contre de posi-tions en Champagne, il n'a obtenu sur ce point aucun succès digne d'être signalé. Près de Souain, une attaque d'infanterie a été aussi tentée, mais elle a été repous-

a été aussi tentec, mais elle, a été repons-sée et 120, prisonniers sont tombés entre nos mains au-cours de cette affaire. Le nombre des prisonniers capiturés dans l'Argonne, publié hier, s'est aug-menté d'un officier et de 119 hommes.

mente a un officier et de 119 hommes. Au nord-ouest de Verdun, nous nous sommes emparés de plusieurs tranchées emnemies. Une contre-altaque, entreprise par les Français, qui usérent à celte oc-casion du deapeau-de la Croix-Rouge, a été repoussée avec de fortes pertes po l'adversaire.

Des aviateurs allemands ont lance un centaine de bombes sur la forteresse de

Pans les Vosges, au Sudelkopf, les Français ont réussi à occuper une petite tranchée avancée dévant notre position.

Journée du 12 février

Communique français d'hier soir, 12 février, à 11 heures :

Aellons d'artillerie assez vives en Bel-gique et en Champagne. En Argonne, entre Fontaine-Madaine et l'ouvrage Marie-Thérèse, l'activité de

l'ennemi ne s'est manifestée que par des explosions de mines et des lancements de bombés, auxquels nous avons riposté.

L'infanterie n'est pas sortie de ses tran

En Lorraine, nous avons repoussé une

alteque allemande vers Arrancourt.

Dans les Vosges, nos chasseurs ont en-levé la cote 937, à 800 mètres au nord-ouest de la Jerme de Sudelle (région au nord de Hartmannswellerkopf).

Ce brillant fait d'armes, accompli sous une violente tempête de neige, ne nous a occasionne que des perles minimes.

Les préparatifs des alliés

Vers le 1^{er} mars, si le temps le per-met, deux ou trois semaines plus tard, si l'intempérie pensiste, les efforts cont-binés des nouvelles armées anglaise et française vont ouvrir la grande partie Paris est dejà plein d'officiers britan niques, qui n'attendent sans doute que le débarquement de fenrs troupes et du te débarquement de tenrs troupes et du matériel de corps. On a fabrique des mitrailleuses pour en donner quatre à chaque compagnie d'infanterie. Des corps d'armée eniers n'ont, assure-t-on, pas encore vu le feu, et d'on rencoultre en civil des jeunes gens de 23 à 25 ans qui attendent toujours leur ordre de marche. De toute façon le France est apte à produire un grand effort, et son outrilage se perfectionne et se compiète chaque jour dans des proportions éton-panies. On assure avoir vi un parc de 5000 automòlies, rien que d'une sœule chaque jour dans des propo nantes. On assure avoir vu 5000 automobiles, rien que marque américaine, destinée marque américaine, destinée à franspor-ter tout un corps d'armée à 30 km. à Theure de n'importe quel point désigné, à n'importe quel autre po

Ricciotti Garibaldi

Paris, 12 leorier.

Le Malin dit que Ricciotti Garibaldi
s'est'rendu à Londres pour recueillir des
fonds en vue d'organiser d'autres corps

de volontaires. En Alsace

Bâle, 12 février.
On ne signale pas d'autre activité dans
le Sundgau que celle des aviateurs, qui
effectuent des reconnaissances assez

haut pour échapper aux projectiles. Ueudi, de 9 h. au crépuscule, les avions Heddi; de 9 h. an erepuscule, les avions français out imputel les populations de Bartenheim jusqu'à Colmar et Guebwiler. On a vu passer aussi sur Mulhouse un zeppelln qui ventait de la Forêt-Voire et se dirigeait vers l'onest. Des observateurs places à la frontière suisse ont cru discerner un combat aérien.

De nombreux trains de blessés venant de Guebwiler et Colmar ont été ache iés par Mulhou se et Müllheim sur de de la Forêt-Noire.

Liebknecht exclu de son parti

La Haye, 11 Jévrier.

Selon une dépêche de l'agence Wollf, le député socialiste Otto Rühl fait savoir que, dans la réunion du parti socialiste tenue au Reichstag, le député Lichknecht a été exclu, par 58 voix contre 33.

sait que Liebknecht avait désobéi consigne du groupe socialiste, qui t solidarisé avec le gouvernement sur la question de la guerre

Le pain en Autriche

Milan, 12 fevrier. Le Secolo reçoit de Trieste :

nain a suhi une au très sensible. Quoique le pri-ait été fixé à 64 centimes le tation trè le prix est monte jusqu'à 1 fr. 55. »

Sur les fronts orientaux

Communique allemand d'hier vendre di

Sa Majesté l'empereur est arrivé sur

Prusse orientale.
« Les opérations effectuées sur ce ntraint les Russes à abo promptement leurs positions à l'est lacs Masuriques. Les combats conti-ent encore sur quelques points. Jusqu'à nuent encore sur quelques points. Jusqu'à présent nous avons capturé environ vingi-siz mille prisonniers, plus de vingt canons et de trente mitrailleuses. La grande quantité de matériel de guerre que nous avons prise ne peut pas encore être évaluée même approximativement.

En Pologne, à droite de la Vistule, les troupes allemandes ont continue l'offensive annoncée hier. Elles ont pris la ville de Serpetz et capturé de nouveau duélause cardaines de histonnière.

quelques centaines de prisonniers.

Sur la rive gauche de la Vistule, a

Le cable anglo-suédois

D'après une information de Cope gue, on craint que le câble anglo i cert aux communications de l'Angle-re avec la Russie, n'ait été coupé par un sous-marin allenrand.

La représentation de la Belgique

M. Paul Hymans, seader du pairii libé-ral, a accepté l'offre du roi Albert de re-présenter la Belgique à Londres, à la paice de M. Labing, démissionnaire.

De baron d'Erp, ministre de Belgique auprès du Saint-Siège, prendrait prochai-nement sa refraite, et serait éemplacé par M. Joles Van den Heuvel, ministre de la justice, professeur de droit à l'Université

L'interdiction de l'absinthe

La Chambre française a voté, hier vendredi, la loi interdisant la fabrication, la vente et la circulation de l'absinthe en France et dans les colonies.

En Albanie

Le Giornale d'Italia reçoit de Durazzo la nouvelle qu'Essad pacha a pu resister dux rébelles. Il a pourvu à la défense de la ville en faisant venir du Monténégro

19 artilleurs experts:
Cette circonstance montre qu'il y a entente parfaite entre Essad et de roi Nicolas, ainsi qu'avec les gouvernements de Serbie et de Grèce.

Dans l'anarchie mexicaine

Le département d'Etat à Washington été officiellement informé que le général Carranza a ordonné au ministre d'Espagne au Mexique de quitter le pays dans des 24 heures à partir du 10 février i

Le ministre a quitté immédiatement Mexico pour Vera-Cruz.

Echos de partout

LE PLUS PETIT CONSCRIT DE FRANCE

Le plus petit conscrit de la classe 1916, en France, est le jeuce Schraff, de Saint-Maur, près de Paris : il a un metro vingt deux, il pése trentre-deux kilos, au théatre, ouil joue les garconnets précoses, on le tomme Lulu. Liulu a eu beau insister, il tra pus de reconnu bon au service, il diati désolé il prétendait qu'il agraf, int pressible sour les prétendait qu'il aurait fait merveille pour les reconnaissances : on ne l'aurait pas vu. Mais le conseil de revision fut inexorable.

DANS LA NAVIGATION

DANS LA MAVIGATION

Deur mots qui apparliennen a Phistoire de
la marine : Iribôrd et bubord, vont disparaitre du langage conirant.

Par un-décret ministériel français, ils viennent d'être remplacés par les mois droite et
gauche. Le décret s'exprime ainsi :

« A bord des navires de commerce, les
commandements à la barre sont donnés à
l'aïde des mois « droite» et « gauche», correspondant un sens sur lequel doit venir le
navire marchant en avant.

« L'emploi pour ces commandements des
mots «tribord » et « babord » est et demèure
interdit, »

Le grief [sit à ces days mots est en raison.

riel lait à ces deux mots est, en rai désinence, de préter à la confusion MOT DE LA FIN

ommence à marcher !...
— Qui ça ?... L'Italie ?... Bravo !
— Mais non... notre petite Françoise.

Confédération

La succession de M. de Planta

La Gazette romanche annonce que M. Decurtins a décliné une candidature au Conseil national pour le siège vacant au Conseil national de M. de Planta.

Forces hydrauliques

Le rapport de gestion du service de l'hydrographie nationale enregistre la quantité de forces hydrauliques qui soni utilisées ou encore disponibles en Suisse Le premier chiffre est établi très exactent. Abstraction faite de 6005 installa tions d'une puissance inférieure à 20 chevaux, qui représentent en tout une puissance de 38,425 chevaux, on compte puissance de 38,425 chevaux, on coup 794 installations avec un minimum 775,550 chevaux de force.

775,550 chevaux de force.

Quant aux forces encore disponibles clles ne représenteraient que 884,000 che vaux si l'on envisage le débit minimum Mais, si on fait abstraction des trois moi de faible débit, on arriverait déjà l 1,403,000 chevaux, et ce chiffre monte control par les controls par les controls parties de la control de la cont rait, pour les six meilleurs mois, 2.557.000 cheva

ntiel serait donc d'accu plus possible les eaux pendant la période

La vie économique

Les contre-coups de la guerre sur le commerce

Les grandes industries de la Su qui emploient le sucre n'auron pas été prises à l'improviste par l'inter-diction d'exportation que l'Autriche vient de décréter. Profitant des cours excesside decreur. Pontant des cours excessi-vement bas de l'àtitle, elles out passé de gros ordres, et ont réussi à se les faire livrer. Les entrepots fédéraux de Lau-same sont bondés. Les acheteurs de sucres autrichiens ont

profité, non seulement des has cours, mais aussi de l'avilissement des des changes sur Vienne. En éllet, plus un pays perd sur son change, plus grand est le béné-fice de ceux qui en achètent les produits.

La guerre a d'étranges contre-coups. On assure que les opticiens ont pu se défaire récemment d'un bon stock de lorgnéttes, acheté par des agents de cer-tains belligérants.
Il y a eu aussi une véritable chasse

aux sacs que les principatux producteurs que les principatux producteurs (Verriers, en Belgique, et la Russie) ne petivent plus exporter.

"Les hois de frêne et d'acacia ont été recherchés pour la fabrication des calmiens automobiles et de l'artillerie et les bois blancs et tendres pour celle des religions et tendres pour celle des

Chaque jour, les répercussions de la guerro se font sentir sir un plus grand nombre d'articles qu'on avait en sura-bondance il y a quelques mois.

Plasieurs industries du canton de So-leure, notamment celle de la métallurgie, ont accu tant de commandes de l'étran-ger qu'elles ont été obligées de prolonger la journée de travail et d'engager du la journée de travail et d'engager du nouveau personnel. Ainsi, les usines métallurgiques de Gerlafingen, de Clus et la fabrique d'automobiles d'Olten sont surchargées de travail; les fabriques de chaussures se frouvent également en pleine exploitation. L'horlogerie accuse de même un déger accroissement de com-

Un magistrat neuchâtelois



CONSEILLER D'ÉTAT

CONSEILARD DETAT

M. Edouard Droz, conseiller d'Etat
Neuchâtel, dont nous avons amones
mort, était né à La Chaux de-Fonds,
1854. Il a établit comme notaire à Cerni
où il occupa également les forctions d'age
de la Banque cantonale. En 1881, il ét
président du tribunal du Val'de Rez. D'
n 1838 que le Grand Constell Pende. preatent du tribanal du Val de Ruz. Ceste 1893 que le Grand Consell l'appela au Consell d'Riat, comme représentant de la minosité libérale conservatrice. M. Edouard Droz dirigéa constamment, le département des finances et militaire. Il lut un administraleur sage et prudent.

LA SUISSE ET LA GUERRE

La 2me et la 4me divisions mobilisées

A la demande du général de l'armée A la demande du genéral de l'armée et sur la proposition du département militaire, le Conseil fédéral a de nouveau mis sur pied et mobilisé, conformément aux dispositions indiquées, en vue du remplacement des toupes présentement au service; les 2000 et 4000 divisions; la première pour les 10° et 2 mars, la second a pour les 10° et 2 mars, la second a pour les 11° et 2 mars, la seconde pour les 11 et 12 mars.

L'état sanifaire des troupes suisses

Communiqué du médecin de l'armée.

Rien de spécial à signaler au sujet de l'état de santé général des troupes.

Pendant la semaine écoulée, lès maladies infectieuses suivantes ont, été annoncées : 2 cas de scarlatine, 2 cas de rougeole, 4 cas de diphtérie et 3 cas d'oreillons.

oremons. 5 décès ont été signalés : 4 dus à des neumonies et 1 à un coup de leu par

Le rapatriement d'internée

Un interne civil français. Elie Chaf-Un interné civil français, Elie Chaf-faux, agé de 60 ans, du département de la Meuse, faisant partie d'un convoi d'internés qui se rendait de Schaffhouse à Genève, avait du être transporté à l'infirmerie d'Olten, à la suite d'une pheumonie aigus. Le malbeureux vient de succomber.

Tribunál militaire

Tribunal militaire

A Genéve s'est ouverte, hier, vendredi,
l'affaire Navazza-Empeyta. Il s'agit
d'articles de journaux publiés par M.
Navazza, procureur général du canton
de Genéve, sur l'organisation du service
des automobiles de l'armée. M. Navazza
avait attaqué M. Empeyta, président de
l'Antomobile Club suisse.

Le capitaine Robert Weck occupait le
sière du ministère public. Le prévenu.

Le capitame robers rice prévenu, M. Navazza, était assirté de MM. Alexandre Moriaud et Jacques Rutty. Les plaignants, MM. Empeyta, Mégevet Les plaignants, MM. Empeyta, Mégevet et Humbert, étaient assistés de Me Fré-

déric Martin. Le tribunal a décidé que la partie ci-Le tribudat a decide que la parte es-vile n'avait, pas à intervenir aux débâts. Il a été ensuite procédé à l'interroga-toire du -prévenu qui a maintenu les articles parus sous sa, signature dans la revue du Touring Club.

Une statue-souvenir

De tous les souvenirs que l'occupation des frontières à fait naître jusqu'à ce jour, l'un des plus artistiques est certai-nément une statuette de soldat suisse, exécutée par l'un de nos meilleurs médailleurs, M. Jean Hirschy, de Le Chaux-de-Fonds. L'ecuvre du jieune sculpteur est extrêmement vivante. La sentinelle qu'elle représente à quelques pas d'une borne-frontière est solidement compnée, attantive à seruter l'houseau pas d'une borne frontière est solidement campée, attentive à scruter l'horizon, l'arme sous le bras, dans une attitude de calme énergie. C'est une œuvre d'une

large poésie qui symbolise heureusement notre armée vigilante.

On pourra se procurer cette statuette à un prix très abordable. Des réproduc-tions en bronze galvanisé et en bronze véritable seront livrées à très bon mpte.

pte.

a vento exclusive pour la Suisse et anger est remise à la maison d'objets L Runst et Spiegal, Balmhofstrasse Mercatorium), à Zurich, qui établira dépôts de vente dans tous les can-

FAITS DIVERS

BUISSE

- Iller vendredi, dans la matinée, nn éboulement s'est produit au-dessus de la ligne Standsstad Engelberg. La voie ferrée a été obstruée, par d'énormes blocs de rachets sur une longueur de trente mêtres.

La neige. - Des chutes de neige const-

La neige. — Ess chutes de neige const-dérables continuent à entraver la circulation dans l'Engadine. La poste de la Maloja, n'a pas pu arriver mercredi et fendi jusqu'à Maloja, elle a du rebrousser chemin. La poste du Julier a reussi à passer, mais avec de grandes difficultés. Le danger d'ava-lanches menace partout. Dans la valleé la neige atteint une épaisseur de deux mètres environ.

FRIBOURG

Sa Saintete Benoit XV et les prisonniers de querre

Secrétairerie d'Etat Du Vatican, de Sa Saintaté le 29 janvier 1915. A Monseigneur André Bovet Evêque de Lausanne et Genève, Fribourg

Monseigneur, Je me suis empressé de présenter aint-Père votre honoréa lettre du

12 courant.

Je suis heureux de vous faire connaître que l'auguste Pontife a daigné la lire avec la plus grande attention: Dans la profonde douteur que Lui cause la guerre actuelle, ill a été grandement consolé par l'exposé que Votre Grandeur Lui a fait de l'arkiente activité et du rèle acceptificur avec texagé. Elle a vérsi à versi 12 courant. apostolique avec tesquels Elle a réussi à apporter tant de secours spirituels dux apporter ituat de secours spirituais aux prisonniets de guerre, C'est ipourquo Sa Sainteté rous fait adresser ses vives félicitations pour l'œuvre accomplie avec tant de charité jusqu'ici, et ses encouragements pour la continuer joyeusement et avec zèle jusqu'à ce que la paix, de-puis longtemps désirée, vienne mottre un terme à tant de souffrances.

terme à tant de souffrances.
Comme marque de sa paternelle bienveillance et comme présage des faveurs
effesties, Sa Saintelé vous donne de tout
cœur la Bénédiction apostolique à Vous,
à votre clergé, aux fidèles confiés à vos oins, à tous ceux qui, par leur généro sité et leur travail personnel, vous aident à secourir les pauvres prisonniers et, d'une façon toute parti-gué spécial, Monsieur l'a

r l'abbé Dé Je profite volontiers de l'occas pour vous exprimer, Monseigneur, sentiments de profonde estime avec les-quels je me dis, de Votre Grandeur, le

P. Card. Gasparri.

Conférence apologétique

pour les hommes et les jeunes gen Demain dimanche 14 fevrier A 6 h férence apologétique pour les hom-et pour les jeunes gens, au Cercle holique : Comment l'univers a t-il été créé? Cosmogonie mosaique et théories modernes.

Bourgeoisie de Fribourg

Les hourgeois de la ville de Fribourg sont convoqués en assemblée générale, le dimanche 2 l'évrier, à 10 heures, dans la grande salle de la Meison de justice, Tractanda: Budgets des administra-

tions bourgeoisiales pour 1915; cession de terraia à la commune pour l'aména-gement de la rue Weck-Reynold; divers.

Testament

Par testament M. Pabbe Berger, au nier de l'Institut du Sacré-Cœur, à Esta-vayer, a légué : 500 fr. aux Missions intérieures de la Suisse : 500 fr. à la chapelle eatholique remaine de Teavers ique romaine de Travers 500 fr. à la chapelle catholique des Brenets, Il a institué la communauté cadique romaine du Cerneux Péquign héritière universelle de ses biens.

Conférence de M. de Rsynold

M. Gonzague de Reynold a fait hier sois, vendretti, à la Granctie, devant une salle comble où l'on remarquait de nombreux militaires, une très belle comférence sur « le devoir de la Suisse à l'heure présente ». Nous donnérons lundi le compte rendu de pette causerte à la fois grave et brillante, pleine d'apercus historiques et économieures nouveaux, instoriques et économiques nouveaux, ins-pirée surtout par le plus sincère patrio

A l'office de Saint-Nicelas

Demain dimanche, à l'office capitu-laire de Saint-Nicolas, à 10 h., M. Emile Roch, de Genève, soliste des concerts classiques de Paris, chantera le Panis Angelicus de César Frank.

M. le docteur Chony Il aura fallu l'article si documenté de

aura saun raruce si occumente de la Liberie d'hier pour apprendre même à ceux qui connaissaient bien le decteur Cuony que notre bon decteur métait pas Fribourgeois « de vieille roche », Fri-bourgeois depuis de longues générations, bourgeois depuis de longues générations, Il aimait tant « son Fribourg », son histoire, ses familles, sos usages locaux et ses contumes, qu'il comanissait mieux que personne! Il a intéressait à tant de manifestations de motre actàvité régionale que la liste est fort longue des sociétés dont il lui l'organisateur, le promoteur ou tout au moins le membre très actif, ear les qualités qu'il apportait dans l'exercice de son art, la haute loyanté, la l'exercice de son art, la haute toyanté, la sincérité, le désintéressement, le sens sincérifé, le désintéressement, le sens scrupuleux du devoir, l'esprit minutieu-sement méthodique, il les mettalis au sensice de foutes les ceuses suuxquefés il s'hitéressait. Parge qu'il aimait nos tra-dillons fribourgeoises, il s'était appliqué à revivifier nos vieilles et respectables confréries e des maçons », et e Saint-Sébastien », qui appuient les efforts du présent et les repirations de l'avenir aux efforts et quix empérieuses du nassé. Parefforts et aux expériences du passé. Par-ce qu'il aimait notre pays, ses montagnes, la nature et tout ce qui chante ou frémit dans la nature, it avait présidé encouragé tant de sociétés de club alpin, « de développement », de sciences naturelles, d'ornithologie, de protection des surfaux. Parce que — sous la direction de surtout des bons Pères bénéticitins d'Ein-stetten dont il se plaisait à évoquer le souvenir, — il avait développé et affiné son gold anné pour la musique, il ne méson gott imé pour la muséque, il ne mé-nagéait ni son temps, ni sa collaboration, ni assa conseils à l'outes les manifesta-tions de notre vir musicale, s'intéressait au développement de notre Conserva-toire et plaidait avec succès la cause de ses chères orgues de Saint-Nicolas. Parce qu'il aimait notre armée, parce que, ayant vu sous les murs de Strasbourg « Fautre guerre», il savait ce que vaut et ce que profège l'armée, il avait conservé le gout du militaire et de la discipline militaire il avait fait comme officier de mbilitate, il avail fait comme otherer des coursinonibreux, il prait fouccione pen-dant quarante uns comme médecin de place de Fribourg, et malade dità, il avait composé pour la baltete fribour-geoise 17, qui fétait Noël loin de ses geoise 11, qui retait Nove foin de ses foyers, une poésie piteine de juwémile en-thousiasme, disant la reconnaissance et aussi les regréts de ceux qui restent au logis-pour les braves qui couvrein notre frontière. On sait que le docteur Cnony frontière. On sait que le docteur Chony cerivait avec élégance; saus parler de ses travaux strictement médicaux, les ar-ticles qu'il consacra dans nos journaux à des sujets d'intérêt général, aux ami dont il pleurant la perte et rappeaut va vie et les mérites, et même à certains à types fribourgeois » disparus, ont élé très justement remarqués.

L'aspect ausière, presque ascétique du docteur Cuoty ne l'aissait guère soup-ronner son âme tendre, d'une sensibilité conner son âme tendre, d'une sensibili

conner son ame tendre, à une sensamme très rive qui, qui récit d'une infortune ou à l'éveil d'un souvenir, s'émouyait aisé-ment, jusqu'aux, larmes. Ils la connais-saient pourbant, cette autre face du bon docteur, ses chers enfants de l'orphelinat auxquels il donna des soins pendant tant d'années, et ses nauvers malades dont si d'années, et ses pauvres malades dont sa longue pratique de « physicien de ville » lui avait rendues familières les généaloqui avant rendues tamineres les geneau-gies et les trabitudes et qu'il retrouvait ensuite dans ses salles d'hôpital. Ils le connaissaient, ses confrères, qui appré-ciaient sa grande expérience et l'affectucuse bonhomic de ses rapports et qui tueuse ponnomie de ses rapposes et qui si volontiers, se groupzient autour de lui pour l'entendre raconter avoc humour de pississattes histoires de sa vie médi-cate. Cette bonne humour, cette gaiété de bon aloi, il la conserva jusque sur son lit de mort : soucieux d'épargner la tristesse aux siens, il plaisantait au milieu de ses souffrances Mais chrotien prutiquant et soufrances. Mais, chréden prutiquant et profondament ciónvaineu, al las prépara ever un calme et une sérénité étonnante à l'entrée dans l'éternité. Esclaye de son deyoir, se tratannt avec peine, malade et défaillant, il s'efforça de suivre ses malades d'hôpital jusqu'à ce que ses forces positivement l'abandonnèrent et que, à positivement l'abandonnèrent et la suite d'une syncope, on dut i ner chez lui en volture ; alors, sen nir la fin d'une existence qu'il estimait avoir été assez longue et que nous trov-vions seulement blen remplie, il réclam ui-même les secours de la religion, prit tranquillement et méthodiquement ses dispositions dernières, releva de courage des siens et s'endormit l'enfement dans le sécurité de sa foi et dans l'espérance des immortelles récompenses promises à ceux qui ont intégralement, simplement et généreusement rempli leur tache ici-

Les & Saltons »

L'oratorio qui est donné ces temps-ci au théatre de la ville, au profit des bonnes œuvres, obtient un très légitime succès. Il rencontre toute la sympathie du public de Fribourg, ainsi que celle de tous les amnteurs de bonne musique du

tous les amateurs de bonne musique du cânteut entier.

Beaucoup de sociétés musicales du dehors sont déjà sannoncérs pour les concerts de demain, dimanche, ainsi que pour celui du mardigras, 16 février. A ces deux prochains jours, les auditions commenceront à 4 h. de l'après-midi, afin que les amateurs du déhors aient possibilité d'entendre l'œuvre en entier et de rentrer le même soir à la maison,

Nous savons que beaucoup de person-nes n'ont pu trouver place aux auditions qui ont eu lieu jusqu'à maintenant. Aussi, afin de satisfaire à de nombreu-

Aussi, ain a satisfaire a de her ses demandes qui lui sont parven tous côtés et pour permettre ainsi cun d'entendre cet immortel d'œuvre, le comité d'organisation cidé de donner une audition extraordi naire lundi 15 février, à 8 h. du soir.

La location sera ouverte au magasin de musique Vonderweid, des le matin du même jour.

Au Mænnerverein

Demain soir, dimanche, a 8sh. 14, le familière avec productions divenses dans la grande saue de la Banque de l'Etat, M. le professeur Zurkindien, ruo-tamment, parlera de l'occupation des frontières; la conférence sera illustrée de nombreuses projections. Tous les amis de la société sont cor-

ent invités à cette

Conférence de M. Gaorges Wagnière

La conférence de M. Georges-Wagnière, directeur du Journal de Genève, est fixée au jeudi 25 février. Sujét : Dans la zone des armées. Elle fera partie de la série des conférences de Belles-Lettres dont nous publierons le programme prochai-

nement. Comme ces années dernières, cette série comprendra quatre conférences et les cartes d'abonnement seront en vente à 1 franc (3 fr. pour les places réservées) au Vizir, place de la gare, au Pacha route des Alpes, et au magasin Fischer avenue de la gare.

Boupes populaires La difficulté des temps est grando moins grands sont les besoit veaux qui sont venus s'ajonter aux an-siens en celte année térrible. Nous avons annoncé en son temps la

Aondation de l'euvre des soupes popu-saires qui procurent contre legere rétri-bution aux nécessiteux de notre ville une noureillure modeste, mais soine et

bien préparée.

Chaque jour, plus de mille litres de soupe et d'innombribles portions de pain sont ainsi fournis à nos pauvres depuis le 20 décembre. Les appétits nombreux et grands, tandis que moyens du comité des soupes sont i ment limités. Les demandes nouvelles af fluent et les Sœurs, dames et demoi les qui font le service des cuisinés avec un dévouement à toute épreuve n'ont pas

cœur de refuser pain ou soupe, Les boanes volontés sont légion chez tous, mais il est souvent difficile de les nous, mais il est souvent dellitate de use mobiliser pour le hiere et le profit de tous ceur qui en ont besoin. Aussi, ne dévons-nous laisser échapper aucune occasion des profiter et d'en faire profiter ceus

La musique de Landwehr, si fort prisée dans notre ville, n'a pas voulu res-ter en arrière, et, dans un étan de cha-rilé plus que fouable, elle a eu la gra-cieuse idée de se mettre à disposition du mité des soupes popul niser un grand concert à la Grenette

Nous espérons que tout Fribo dra y ussister et qu'il n'y aura plus : cune place libre pulsqu'il s'agit d'u

onne œuvre.

Pour éveiller les bourses endormies ou l'énergie molle des personnes que l'ennui de retenir des places à l'avance effarouche, des jeunes filles iront de porte en porte bifrir les billets du con-cert.

d'autant plus que, en le faisant, vous ac-complirez trois bonnes actions : d'abord nos vendeuses seront heureuses d'avo élé bien reques et de rapporter beaucou de beaux écus dans leurs bourses, pu ce sera rendre une fois de plus un hom-mage mérité au dévouement de notre premier corps de musique et enfin vous aurez la satisfaction d'avoir fait un peu

Quelques artistes de notre ville prête-ont deux concours et contribueront à co-

Au revoir, donc, à tous les cœurs cha ritables, dimanche, 21 février, à 5 heures. dans la salle de la Grenette. X,

Recrutement de la cavalerie

Les recrues qui désirent se faire in-torporer dans la cavalerie (dragons, gui-des sou mitrailleurs). Joivent s'annouecr des maintenant, au commandant d'ar-tondissement, à Fribourg, qui leur chi-vera un formulaire de certificat de sol-

rabilité.
Ce certificat de solvabilité, d'ûment rempli, devra être retourné, pour le 15 mars au plus tard, au commandant

d'arrondissement.

La recrue déclarera si elle veut acheter le cheval de la Confédération ou le fournir elle-même. Elle est rendue spécialement attentive aux prescriptions de l'ordonnance concernant les chevaux de cavalerie, dont elle peut prendre connaissance auprès de son chef de section.

In maison ouvrière du réctorat Saint Maurice. — Demain, dimanche. de Saint Haurice. — Demain, dimanche, 14 fevrier. à 3 ¼ h. de l'après-midi. les Enlants de Marie du rectorat de Saiot-Mauricel dounécont une représentation théatrale au profit des œuvres de la paroisse. On compte sur une assistance nombréuses à cette petite fête, qui, outre son but charitable, promet un joyeux après-midi.

LE CARÊME

Origine historique

La prière et le Jeune, l'appel à la miséri La prière et le Jenne, l'appel à la miséri-corde divine et l'affliction de la pénilence, sont les deux grands moyens par lesquels l'homine, conscient de ses fautes et de ses faiblesses, s'efforce d'obtenir de Dieu le pardon dont il a hesoin.

Le Jenne a été pratiqué par les fidèles de l'ancienne Loi. A la fête de l'Explation, le décième sont l'he ésalisses sont les

rancienne Loi. A în stête de l'Explation, le disième jour du séplième mois l'sin seplem-bre) 'tout l'arachte devait « afffiger son ame » jeunes. Outre ce jeune obligatoire et public, la Loi prévoyait des jeunes facul-atifs et privas. Ile jeune ne comportait plus seulement la privation d'aliments. Le stable dévait a affliger » et a humilier so la priver momentanément de peut en faire la joie et l'orgueil, ain de produire dans le éteur des sentiments cor-respondants de deuil, de repentir et de

renoncement.
Outre le jeune de la fête de l'Expiation des jémes publics étaient ordonnés en cer-laines circonstances, avant d'entreprendre la guèrre et pour détourner un malheur

public.
Les jeunes particuliers étalent également fréquents : David jeuna un jour entier à la mort de Saull; il jeuna pour obtenir la guérison de son enfant malade. Réprimandé rison de son enfant malade. Réptimande par Elfe, le roi Achab jeuna et détourna de sa personne la colère divine, Esther jeuna et pria pour que Dien protégeât son peuple contre les projets homicides d'Aman, Judith jeuna presque continuellement; de même Anne, la prophétesse, Môte se prépara à recevoir la Loi au Sinai par un jeune de guerante jours.

Moice se prepara à recevoir la Loi au Sinai par un jeune de quarante jours (Exode 24, 18); Elie, obligé de foir les persécutions de Finique Achab, fit halte à Beerséba, recut d'un ange un pain et de l'eau, et, foit de cette nourrilare edieste, il innerba quarante jours dans le désert et arriva hettressement les montes l'este de l'este reusement an mont Horeb.

reusement au mont Horeb.
L'exemple le plus frappant du jeune est celui de Notre-Seigneur lui même qui se retira au détert, avant de commencer sa vie publique, et y passa quarante jours dans le ceune et la prèce. Un cest pus possible qu'un si grand exemple reste sans efficacité dans l'Eglise de Jésus-Christ. Le divin Maître, il set vrai, refuse d'astreindre ses disciples à lous les jeunes que les docteurs juifs ont institués après le relour de la Capitivité de Babylone, mais il annonce que ses disciples jeuneront lorsqu'il ne sera plus au milieu

deux.
C'est pour honorer le jeune de Jésus au
Mésert que l'Eglise a fashitué le learente.
Après la Pentecôte, le jeune ne turda pas à être familier aux chrétiens. Péndant jeune, le Saint-Esprit fait connaître : lonté sur Saul et Ba après avoir jeuné que les apôtres ordonnem espès avoir jeuné que les apôtres ordonnem ces deux disciples (Act. XIII, 2, 3). La pra-sique du jeune, recommandée par l'exemple du Sauveur, était pour les premiers fidèle une des conditions nécessaires de la verti

une des conduions necessaires de la veriu de mortification et du combat contre les convoitisgs de la chair.

On comprend que jaaint Jérôme, saint Léon le Grand et, à la suite de ces saints Pères, plusieura écrivains écelésiastiques nient attribué au carême une origine apos tolique. Cependant, le jeune de la sainte

telique. Cependant, le jeune de la sainte quarantaine, qui doit imiter ceux de Môise, d'Elle et de Notre-Seigneur, est une institution plus récente.

Dès le second siècle on se préparait à la tête sie Paques par un jeune. Saint Irènée, céveque de Lyon, écrit à ce sujet : Les uns pensent qu'il faut jeuner un jour, les autres deux, d'autres trois, d'autres enfin donnent, à leur, jeune une durée de quarante heures > (Eusène, II, En. v. 2). (Saint-Irènée parled'un jeune unique et ininterrompu.)

Tertullien (De jéjuno), en Afrique, à la fin du l'une siècle, ne connaît de jours de

l'etitulien (De jejunio), en Afrique, à l'e fin du Hime ŝiecle, ne connaît de jours de jedne prescrits par l'Eglise que ceux pendant lesquels l'Epoux a'été enlévé, soit du ven-dredi, saint jusqu'au démanche. Vers le milieu du Hime siècle, le jeune ne

dépasse pas encore une sémaine, bien que le jeune de six jours soit considéré comme

le jeune de six jours soit considéré comme une règle anclenne et genérale. Cependant, avant cette date, les Montanistes observaient un jeune de deux sempines.

A la fin du IIIme siècle, le Didascalle des Apôtres (c. XXI), lémoin de l'usage suivi en Syrie, ordonne de jeuner « à partie du hundi (saint), six jours complètement, jusqu'à la nuit qui suit le samedi, et cela est compté pour une semaine ». L'observation de cette pratique était fixée de la manière suivante : « Depuis le dixième jour (de la lune) vous jeuneze et vous ine mangerez que du pain, du sel et de l'eau, à la neuvième heure (3 heures du soir), jusqu'au jeudi, Le veadredie et le samedi, vous jeunerez complètement et vous ne goûterez rien. > rez complètement et vous ne goûterez rien. > Le 5me canon du concile de Nicée (325)

est le plus ancien texte connu est la plus ancien texte connu où il soit question de la sainte quarantaine, du ca-rème. Depuis, celle-ci est souvent mention-née comme préparation des catéchumènes à la grâce du baptème et à la réconciliation des pénitents publics. Cependant, on est encore loin de l'uniformité dans les diverses

encore loin de l'uniformite cans les unescriberes.

Vers 330, saint Athanase fait connaître la marche progressire de l'observance quadragésimale en Egypte; la durée de préparation à la pâque est de six sémaines, mais le jêune par excéllence est celui de la sesmaine sainte. Beaucoup ne praliquaient pas d'autre jeune; toutefois, à Roine, en 341, en ca fit un reproche à saint Athanase.

Les six semaines étaient comptées différemment, à Roine, elles comprenaient la se-

maine sainte ; les Eglises de Constantine et de Phénicie mettaient la semaine saints en debors des six semaines de la quaran-

ine. A la fin du IVme siècle, Ethérie, pélerin du nord de l'Espagne, visite les saints li et nous fait comaître ce dont elle témoin à Jérusalem : « Comme chez m temon, a Jerusalem : « Comme chez nous (Espagne), dit-elle, on observe la quaran-taine avant la plaque, et cola durant sept se-maines. On l'observe durant sept semiénes, parce quion ne jeune pas le samedi et le dimnnehe, si ce n'est le samedi, veille de la plaque, où il est nécessaire de jedner; a cette exception près, on ne jeune jamais ici, durant toute l'année, le samedi, si done cous déditions de S. tensione à discorbise. nous déduisons de 8 semaines, 8 dimanche et 7 samedis, il reste 41 jours de jeune, que appelle ici les fêtes, le care

L'usage contraire prévalut à Rôme et en faule, où, selon le concile d'Agde, de 506, toutes les Eglises jeûnent tous les jours de arême même le concile d'Agde, de 506 de 100 de 1 carême, même le samedi ». Vers l'an 600, le carême avec ses trente-six jours de jeun était de règle dans tout l'Occident.

On vit bienfot une sorte d'alogisme à ap-peler sainte quarantaine ou carême un jeune qui ne durait que trente-six jours, On chercha à corrière ca possible. chercha à corriger ce nombre par le sym lisme et à considérer le carême comme dime prélevée sur les 360 jours de l'année pour être offerte à Dieu en explation

Au cours du VIIme siècle on obéit au dé sir d'imiter plus complètement la durée du jeune du Sauveur et le commencement du carême sut transséré du premier lundi à ce que nous appelons maintenant le mercred des cendres ; cette innovation des Eglises de Rome passa lentement : dans celles des

la durée du carême devait subit encore une l'égère modification au l'Ame siècle ; on l'allongea pour les eleres, qui avaient à com-mencer le carême le jour de la quinquagé-sinte.

L'Eglise a continué à travers les siècles la pratique de la sainte quarantaine, prépr ratoire à la grande fête de Pâques, Elle nou presse de recourir à la pénitence, et de di poser nos cœurs à l'action de la grace vine par le jeûne et la prière.

Prescriptions du carême pour le diocèse de Lausanne et Genève

Le dimanche on peut faire gras à tous L'usage du poisson est interdit, même le

L'usage du poisson est interdit, même le dimanche, aux repas où l'on fait gras.
On doit faire maigre à tous les repas chaque mercredi, chaque vendredi, le sa; medi des Quatre-Temps et les trois derniers jours de la semaine sainte.
Tous les autres jours du carême, il est permis de faire gras, mais à un seul repas.
Les œuls sont permis tous les jours, and le vendredi des Quatre-Temps et le vendredi le vendredi des Quatre-Temps et le vendredi

L'usage de la graisse est interdit le n credi des Cendres, les trois jours des Quatre-Temps et les trois derniers jours de la

Services religieux de Fribourg

DIMANCHE 14 FÉVRIER

This interview of the state of clôture des Quarante-Heures. — 6 3/4 h

enspetet.

Seint-Jean : 7 h., messe hasse. —

8 k h., messe des enfants avec lecture de
Mandement de caréme et chants. — 9 k h.
grand messe avec lecture du Mandement de
caréme. — 1 k h., vépres et bénédiction

— 6 k h., chapelet.

— 6 % h., chapelet.

Saint-Muurico 1 6 % h., messe basse.

8 % h., messe chantee, lecture du Mandement en français. — 9 % h., catéchisme français. — 10 h., messe basse, lecture du Mandement en allemand. — 11 h., catéchisme allemand. — 1 % h., vèpres, bénédiction. — 6 % h., chapelet et prière du soir.

6 % h., chapelet et priere du soir.

Collège 16 h., 6 % h., 7 h., 7 % h., messe basses. — 8 h., office des étudiants, sermon. — 9 % h., messe des enfants, sormon. — 10 h., office paroissial, sermon. — 1 % h., vépres des étudiants. — 2 % h., vépres paroissiales.

vépres paroissiales.

Noire Daine : 6 h., messe basse. —

8 h., messe chantée, sermon allemand. —

9 % h., messe des enfants allemands. —

2 h., vépres, bénédiction. Archiconfrérie du Saint Cœur de Marie, sermon français.

RR. PP. Corāciiers: 6 h, 6 % b 7 h., 7 % h., 8 h., messes basses. — 9 h grand'messe. — 10 % h., service acadêm que, messe basse, avec sermon allemand. 2 h., vepres.

BR. PP. Capacins: 10 h., messe ha avec lecture du Mandement de S. G. Me seigneur André Bovet. — 4 h. du soir, semblée des Frères Tertiaires.

Eglise abbattale de la Maigrange 9 h, office pontifical et bénédiction de l nouvelle Abbesse.

LUNDI 15 FÉVRIER

Chapelle de la Villa Miséricarde Récollection du mois des dames, par le R. P. Montagne: 3 h., première instruction 4 % h., seconde instruction, suivie de Salut. MERCREDI 17 FEVRIER

Notre-Dame's 9 h., messe chantée, sénédiction et distribution des cendres.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Bâle, 13 février.

A propos d'un exposé des Bate
Nachrichten sur les conditions dans les
quecles sest produit l'inicitent des obn
allemanits qui ont équié sur territoir suisse, la journal en question reçoit de l'ambassade française à Berne une note qui dit ce qui suit :

« L'ambassade française éroit devoir e L'ammassante française croît devoir relever l'inexactitude de la comparatison faite entre les dispositions prises par l'armée allemande dans le territoire avoi-sinant Bâle et celles qu'a prises l'armée française dans le territoire Réchésyfrançaise dans le ferritoire Réchésy-Pfetterhausen. La zone neutre établie par les vallemands n'existe que dans le voisinage immédiat de Bâle et a été créée au seul point de vue du ravitaillément de la population báloise. Comme l'armée française ne se trouve pas encore en con-fact avec tarmée allemande dans celle come on a pay less foire de securities. lact avec l'armée allemande dans cette zone, on ne peut pas faire de comparai sons entre les dispositions prises par les Allemands dans le rayon de Bâle et celles qu'a prises le comman le front du combat.

Les avions originis

Londres, 13 feorier. (Officiel.) — Dans le taid qu'ils ont exécuté dans les dernières vingt-qualre heures sur la région de Bruges, Zee-brugge, Blankenberg et Ostende, 34 avions et hydroavions de la section nabrugge. Blankenherg et Ostende, 34 avions et hydroavions de la section navale d'aviation ont jeté des bombes qui unvaient causé des dégâts graves. Il est probable que la gare d'Ostende a été incendiée et détruite de fond en comble. La gare de Blankenherg auxait sub; des demmages. La ligne de chemin.

comuie. La gare de Hankenberg invait subi des dommages. La ligne de chemin de fer aurait été coupée sur plusients points. Des hombes sont tombées, à Madielkerke, sur des positions d'atrille-rie ememies, et à Zechrugge, sur une usine électrique et sur des bateaux alle-mants employés à relever les mines. Mais les résultats obtenus sur ces deix points ne content de la content de la content de la points ne content de la points ne sont pas encore commis. Au cours de la manœuvre, les app élé pris dans une tourmente Les aviateurs n'ent aperçu aucun so marin. L'aviateur Graham White tombé à la mer, en vue de Nieup mais un navire français s'est porté à

Tous les pilotes sont rentrés indem maggé une vive fusillade et le feu vio-lent des mitraillenses allemanies. Deux appareits ont élé avariés. Lescadrille élait commandée par l'a-righer. Sames

viateur Sanson.

En Prusse crientale

Les critiques militaires des journeux évaluent à un demi-milion d'hommes Prefectif des forces allemandes qui on l'ait soudainement leur apparition en Prusse orientale. Le transport de ces troupes a di être fait en grand secret. car ce mouvement à été une surprise, masquée par une diversion préalable du général Mackensen.

Bulletin russe

Pétrograd, 13 février.

(Vestnik.) — (Officiel.) — Communique de l'état-major du généralissime, le
12 février, à 9 heures du soir :
2 Sur le front entre le Niémen inférieur et la Vistule, des actions de détail ont en lieu sur cinq points. A l'esset de

ont cu licu sur cinq points : à l'ouest de Margrabova (en face de Souvalki), près de Lyck(en face d'Ossovielz), à mi-che min entre Ostrolenka et Myschinetz fau nord de Varsovie), à l'ouest de cette dernière localité et dans la région de Ser-pelz (au nord de Plotzk).

A gauche de la Vishite, rien qu'une

canonnade, où notre artillerie a effectué

des tirs très efficaces.

c Dans les Carpathes, nous avons re
poussé des altaques ennemies dans les
règions de Sviònik (Carpathes occiden tales, territoire hongrois), près de Vysz-kof et Porogui (Carpathes orientales, versunt gelicien), aux abords de Rostoki, près de la frontière (ouest) de la Buko-vine.

Le 11 février, au point du jo « Le 11 février, au point du jour, les Allemands ont essayé de nouveau de graves pertes près de la hauteur 902, aux abords de Koziouvska, où ils ont prononcé deux affaques, restées sans succès.

Dans la région de Lutovitza-Zavadoc, nos troupes se sont emparée d'une partie des tranchées ennemies, faisant 500 prisonniers et capturant 3 mitraileuses.

Etats-Unis et Allemagne

Londres, 13 février. Sp. — (Reuter.) — On mande de New

Sp. — (Renter.) — On mande de New-York:

de Journal de New-York, commantant
la protestation adressée par M. Wilson
a l'Allemagne, dit que cette protestation
est énergique et emphatique, mais pas
plus énergique ni plus emphatique que
le cas ne le renti nécessaire. La déclaration faite par M. Wilson qu'il se verra
obligé de tenir le gouvernement affemand responsable, etc. constitue presque
un ultimatum, mais un infilmatum avant
en vue de maintenir la paix et d'empecher la puterre refire les Etats-Unis et cher la guerre entre les Etats-Unis et

Berlin, 13 février. La Chambre des députés de Prusse est saisie d'une réclamition de l'avocat Class, saisie d'une réclamition de l'avocat Class, de Mayence, président de la ligue-span-germapirte, mu sujet des faits suivants : Class avait rédigé une brochure où il expossit quelles fins, selon lui, l'Allèma-ter de la companyation de l'acceptant de la companyation de la co

ene devait poursuivre dans la guerre ac-tuelle et il avait adressé ce facium à des hommes politiques et à des membrés de la Ligue qu'il préside L'envoi était conla Lique qu'il préside L'envoi était con-lidentiel. Or, sur un ordre supérieur, la poste impériale saisit la brochure, ainsi que la correspondance échangée entre Chas et ses amis à ce sujet. De plus, l'ad-ministration retira à Class l'usage du télégraphe et du téléphone. Class proteste contre les mes ceptionnelles prises à son égard.

Dans les colonies allemandes
Berlin, 13 jevrier.
Wolfi. — Communiqué officiel sur les
opérations en Afrique sud-occidentale
Le major Ritter communique officielle.

ment:

« J'ai attaque au commencement de "Fai attaque au commencement de février les Anglais, qui s'étaient retranchés sur la rive gauche du fleuve Orange, près de Kakamas, dans la colonie du Cap. Je les ai rejetés au delà du fleuve et j'ai détruit tout le matériel servant au passage du cours d'esu.

Eu conséquence, les nouvelles ré-randues ces dernièrs jours par l'Agence

pandues ces derniers jours par l'Agence Reuter, au sujet de ce combat et notamment au sujet d'une attaque allemande repoussée et d'une retraite des Allement au sur-repoussée et d'une retraite des Alle-mands après avoir éprouvé de fortes pertes, sont fansses. »

Les vlandes d'Australie

Sidnen. 13 février.

Sidney, 13 février.

La Grande-Bretagne a invité l'Anstralle à se procurer toutes les visantes des
ponities pour l'exportation durant la
guerre, en raison des grandes quantités
nécessires à l'armée anglaise et pour les
achais, me le gouvernement. necessaires à l'armée anglaise et pour les achats que le gouvernement français pourrait faire. Le Parlement de la Nouvelle-Zélande

a adopté à main levée une loi dans ce

Le Pape et les victimes du tremblement de terre Rome, 13 février. Le Saint-Père adresse une lettre au

Le Saint-Père adresse une léttre au cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, pour lui confirmer son intention de venir en aide aux orphelins victimes du tremblèment de terre. Le Souvérain Pontife dit que toutes les mesurés séront prisos en vue de leur éducation. Les filéttes seront les états de leur éducation. seront logées au château pontifical de Castelgandollo, et les garçons au collège américain et à la maison de la Pro-pagande, à Castolgandollo également. Audiences ponificales Rome, 13 terrier.

Rome, 13 février. Le Pape a reçu en audier

vendredi, l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie, puis le colonel Repond, com-mandant de la Garde suisse.

M. Charles Benoist à Rome

Milan, 13 féorier. Le correspondant du Corrière della Sera à Rome a eu un entretien avec le député français Charles Benoist, qui lui a déclaré n'avoir pas encore été reçu par le Pape et le cardinal Gasparri. Le cardinal-archyéque de Vienne Vienne, 13 février.

Stefani, - Le cardinal Pittl, archeve que de Vienne, a été frappé d'une de paralysie faciale.

Chez les Bœurs de Bainte-Anne

Rome, 13 février.

Hier est morte la supérieure des Sours de Sainte-Anne, née marquise Carrega, de Gènes.

Avalanche

Avalanche

Com (Picmon), 13 féorier.

La nuit dernière, dans la région du col de Tende (Alpes maritimes, sur la route de Coni à Nice), une avalanche a enseveli una baraque eù se trouvaient des ouvriers hydrauliciens, Quinze cadavres ont êté retirés jusqu'ici.

L'énorme quantité de neige tembée rend difficile l'accès des lieux par la troupe. Trois cents ouvriers sont partis pour travailler au déblaiement.

SUISSE

Le bijoutier qui se cambriole

Vendredi matin, applice de Genève, 13 février.

Vendredi matin, applice de Genève était appelée dans une bijouterie du Grand Quai pour constater un vol de montres, bijoux, etc., pour un montant de 150,000 francs.

L'employé ani process

L'employé qui procède à l'ouverture du magasin n'étant pas venu à son travail, deux agents se présentérent à son domicile. L'employé fut trouvé dans son lit, un tampon de ouate imbibé de chloroforme appliqué sur le nez. On l'ui donna tout de suite les soins nécessaires et c'est alors qu'il raconta une històire de brigands.

On l'avait enivré, dit il, puis chloro On l'avait enivré, dit il, puis entoro-formé, sans deute afin de pouvoir plus facilement cambrioler le mégasin du patron. Ce dernier, un M. Lippetz, inter-regé, na put rien dire sur le vol dont il avait été victime. Mais la police qui avait ses raisons de se mélier de lui, le

fit garder à vue. C'est que les hijoux prétendument volés avaient été déposés dans une cave des Eaux-Vivas par le bijoutier lui-meme, avec la complicité de son employé. La police découvrit le pot aux roses. Mis en présence de ses richesses retrouvées, le bijoutier lit des aveux complets.

Il avait simulé le vol, dit-il, pour échapper à la faillite.

Au conieil municipal de Lucirne Lucerne, 13 février.

Lucerne, 13 fébrier.

B. — On annunce la démission, po B. — On annonce la démission, pour raisons de santé, du méritant directeur des finances de la ville de Lucerne, M. Amberg.

M. Amberg est le frère de l'ancien curé de la ville. Il a été un certain temps directeur de l'Ecole réale cantonale.

Politique neuchâteloise

Neuchâtel, 13 février

Neuchâtel, 13 février.
On parle déjà de la successión de feu M. le conseller d'Etat Droz. On est d'avis, en général, que le siège vacant au gouvernement doit être laissé au parti libéral-conservateur. Le candidat le plus en vite serait M. Affred Clottu, de Saint-Blaise, président du Grand Conservat.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Cheur mixte de Saint-Nicolas et Orchestre à cordea. — Lundi, 15 février, à 10 h. du máin, ofice de Requiem pour M. le docteur X. Cucay. Ce soir, rámédi, à 8 y. h., répé-tition au local pour le chœur mixte.

Cercle catholique. — Demain soie, dimen-che, à 8 h. %, au Cercle, réunion pour les membres, leurs familles, amis et connais-

Sacieté de gymnastique des hommes.

MM. les societaires et leurs familles, ainxi
que leurs amis, sont cordinlement avuites à
les toitée famillere en faveur de l'envrodes.

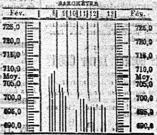
Soupes populaires » qui aura lieu demain,
dimanche, à 8 h., au lossi, Brasserie Vien-

dimanche, à 8 h., au 1928, Prasserie vac-toise.

Société des Samaritains. — Assemblée gé-néral lundi, 15 février, à 8 % du soir, au Lycée, 3^{me} étage, salle N° 2. Tractanda : Rapport et comptes de l'exercice 1914; fixa-tion des ectisations pour 1915; programme d'activité pour 1915; nomination du comité, des vérificateurs des comptes, du directer des cours et des moniteurs

Société suisse des commerçants Fribourg). — Cette société a l'intention faire donner les cours suivants, si le lère des inscriptions est suffisant : anglais de Fribourg). supérieur, allemand supérieur, con dance commerciale. S'inscrire tout dauce commerciale. S'inscrire tout de suits chez M. F. Marty, aux Chaussures Modernes S. A., rue de Romont, 75, Les cours com-menceront prochainement.

EULIETIS MÉTÉORGLOGIQUE Du 13 fevrier



HEMPS PROBABLE dens la Sulesa occi

Zurich, 13 fevrier, midi. ment douce. Prochains troubles MEDICAMENTS economiques



Au promure de chaur, pour les enfants rachitiques Au fer, c. l'anémie et la chlorose Au bromure d'ammonfum, contre la coquelnohe

Am glycérophosphates, c. la



KALODONT

Crème dentifrice une blancheur éblouissante

Antiseptique.

t

randame Xavier Cuony-Poletti Fribourg; Monsieur Albert Cuony, a Fri-ourg; Madame et Monsieur Madameet Monsieur Emile Fros-sard-Cuony et leurs enfants, à Fribourg;

sard-Cuony et leurs enfants, à Fribourg;
Monsieur Albert Cuony, à Lausanne; Madame veuve X. Schorderet-Cuony, à Fribourg; Madame Hippelyre Cuony-Scherly, à Fribourg; les familles Poletti, à New York et au Havre; Madame Folly-Tailor, à Fribourg; les familles Cuony, Owsiannikof-Cuony, Schorderet, Many, Folly, à Fribourg; Mironovka (Russie), Winterthour, Chandossel, Lausanne et Lugano, et les familles allides, ont la douleur de faire pat de la pette cruelle qu'ifs viennent d'éprouver en la personne de MONSIEUR

Xavier CUONY-POLETTI

leur cher époux, père, beau-père

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, pieusement décédé le 11 février, muni de tous lès sacrements, dans sa 74 année.

L'offise d'enterrement aura lieu le lundi 15 février, à 10 h. du matin, à l'église de Saint-Nicolas.
Domicile mortmaire: 138, rue des Epouses, Fribourg. des Epouses, Fribourg.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

t Rociété de médecine du canton de Fribourg

Monsieur Xavier CUONY

Docteur en médecine
leur vénéré doyen, décédé le
11 février 1915.
L'office d'enterrement aura lieu
lundi 15 février, à 10 heures du
matin, à l'église de Saint-Nicolas.
Domicile mortuaire : 138, rue
des Épouses, Fribourg.

R. I. P. 1

La Calsse Hypothécaire du canton de Fribourg

regret de faire part de la qu'elle vient de faire en la onne de MONSIEUR

le docteur Xavier CUONY

membre du Conseil de surveillance

Les obsèques auront lieu lundi 15 février, à 10 h. du matin, à la collégiale de Saint-Nicolas.

R. I. P.

t Conservatoire-Académie de Musique

Les membres du Comité d'Ad-ministration et les professeurs sont priés d'assister aux funé-railles de MONSIEUR

le docteur Xavier CUONY

membre du Comité d'Administration qui auront lieu lundi 15 février, à 10 heures du matin. Domicile mortuaire : 138, rue des Epouses.

R. I. P.

• † Musique de « Landwahr »

Messieurs les membres hono-tires, passifs et actifs sont priés àssister aux funérailles de

MONSIEUR

le docteur Xavier CUONY membre honoraire

qui auront lieu lundi 15 février, a 10 heures du matin, à l'église de Saint-Nicolas. Domicile mortuaire : rue des Epouses, 138.

R. I. P.

L'Avenir , Calsse-maladie Messieurs les membres sont priés d'assister aux obsèques de leur regretté collègue

MONSIEUR le docteur Xavier CUONY

qui auront lieu lundi 15 février, à 10 h., à l'église de Saint-Nicoles Nicolas. Domicile mortuaire : Rue des Epouses, 138.

/ R. I. P.

†

La Société ornithologique de Fribourg a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur le docteur CUONY

Président honoraire

R. I. P.

t

Les Inspecteurs scolaires et le corps enseignant du IV me arron-dissement font part du décès de Monsieur Alphonse BOSSY

Instituteur L'office d'enterrement aura lieu lundi 15 février, à 8 % heures, à l'église de Saint-Jean.

R. I. P.

†

nission de l'Istérieur La Commission de l'Istèrieur de l'Hôpital des bourgeois de Fribourg a le profond regret de faire part du décès de

le docteur Xavier CUONY

décédé le 11 février, dans sa

4^{me} année. L'office d'enterrement aura lieu andi 15 février, à 10 h. du matin, l'église de Saint-Nicolas. Domicile mortuaire : 138, rue

R. I. P.

Société fribourgeoise

des sciences naturelles

Messieurs les membres son
riés d'assister aux funérailles de MONSIEUR

le docteur Xavier CUONY qui auront lieu lundi 15 février, à 10 h du matin, à l'église de Saint-Nicolas.

ile mortuaire : Rue des 138.

R. I. P.

t

Le Consell paroissial de Saint-Nicolas

le regret de faire part du ces de MONSIEUR

le docteur Xavier CUONY

son regretté vice-président
Les fanérailles auront lieu
lundi 15 février. à 10 heures du
matin, à la coilégiale de SaintNicolas.

R. I. P.

† Abbaye des Maçons

Messieurs les membres sont riés d'assister aux funérailles de

MONSIEUR le docteur Xavier CUONY

leur regretté président

qui auront heu lundi 15 février, à 10 heures du matin, à l'église de Saint-Nicolas. Domicile mortuaire : Rue des Epouses, 138.

R. I. P.

Madame veuve Pierre Schaller et famille, à Fribourg, remercient sincérement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le deuil cruel qui les a frappées.

On demande UN JEUNE HOMME

intelligent et bien recommande, pour faire le service de jardinier-valet de chambre dans bonne maison. Gages de guerre. S'adresser sous H597F, à Haasenstein & Vogler, à Fribourg.

ON DEMANDE

une fille connaissant bien la cusine et la tenue d'un ménage soigné. Entrée immédiate. Références indispensables. S'adresser sous H591F, à Haasenstein & Vogler, Pri-bourg.

On demande

COURTIERS

pour vente à la clientèle pri-vée d'un tableau d'art officiel de la mobilisation. Importante re-636

mise. 636
Prière d'écrire avec références sous chiffres D 10384 L, à Hazsenstein et Vogler, Zurich.

A LOUER le Buffet de la gare

A CHATEAU-D'ŒX' S'adresser : Brasserie Beau regard, Montreux. 638

BATTERIES

pour revendeurs

sont livrées promptement par Adolphe Bübler, William.

L'économie dans la cuisine

est facilitée par l'Arome Maggi mets une riche saveur.

Faverges de l'Etat de Fribourg

Les mises des vins de la récolte de 1914, soit environ 25,000 litres en 12 vases, auront lieu le lun des 10 heures du matin, aux Faverges (gare de Chexbres). L'Administration des Vignes et Domaines.

Banque Cantonale

fribourgeoise

Nous acceptons des

Dépôts d'argent

sur Carnets d'Epargne,

en compte courant

ou contre Obligations de notre banque à

des taux d'intérêts très avantageux Pour conditions, prière de s'adresser à la

FRIBOURG (près de la Poste)
Agences à Bulle, Châtel-Saint-Denis, Chiètres,
Morat et Estavayer-le-Lac.

ON ÉVITE

ON SOIGNE

Toutes les Maladies

VOIES RESPIRATOIRES

par l'emploi des

Pastilles VALDA

ANTISEPTIQUES

LES PASTILLES VALDA

LES EXIGER

dans toutes les Pharmacies

En BOITES de 4 fr. 50

partant le nom

VÉRITABLES

ON GUÉRIT

Grand choix d'Alliances

en or, depuis 10 à 50 fr. Gravure gratuite Achat d'or et d'argent vicux bijoux, dentiers, etc. au plus hant prix. HORLOGERIE BIJOUTERIE

Ovide MACHEREL Fribourg, 79, ras de Leusense

Mises publiques

Pour cause de décès, on vendra en mises pabliques, le mardà 16 février, à I h., au domisile de Jules Bérard, au Tiguelet, commune de Givisiez, près Bel-faux : 1 lit, 1 crédence, 2 tables, chaises, canapé, 2 buffets, 2 pota-gers, table de nuit, fourneau en catelle, divers objets de ménage et ustensiles de cuisine.

L'exposant : Fernand BÉBARD.

REGAIN

de Ire qualité, à vendre ou à Schanger cours du foin. S'adresser à M. Hogg Mons, entrepreneur, Fribourg.

Capital de dotation: Fr. 30,000,000. — Garantie de l'Etat et ses agences à Bulle, Châtel-Saint-Denis, Cousset, Estavayer, Morat, Romont et à Tavel émettent jusqu'à nouvel avis des

à Fribourg, situation cen-trale. Conviendrait pour grand commerce. S'adresser sous H508 F, à Haaienstein & Voyler, Fri-bourg, 555

UN JEUNE HOMME pourrait, sous de bonnes condi-tions, apprendre le métier de boucher. Rétribution des le

ON DEMANDE jardinier

JEUNE FILLE

demande place comme fem-me de chambre ou bonne à tout faire. S'adresser à l'Agence de publi-cité Hazenstein & Vogler, Fri-bourg, sous H 618 F. 633

15 FRANCS

MONTRE INFAILLIBLE



As campiant:
Fr. 13.50
Fortes
montres

GUY-ROBERT & C'

Flobert de poche, 6 mm.

pocne, 6 mm.

[h. 2.50. Grand,
dep. Fr. 4.50. Revolver 8 coups,
7 mm. dep. Fr. 8.—, 4 9 mw.
Fr. 11.— Pistolets, Fr. 165.
Bevolver 4 percussion centrale
pour cartouches 7 mm. Fr. 12.—,
4 9 mm. Fr. 15.—. Pistolets automatiques, véritable Bronvic. cal.
6/35 Fr. 39.—, cal. 7/65 Fr.
45.— Fusil de chasse à 2 coups,
dep. Fr. 55.— Munitions. Catalogue gratis. Réparations.

Vacherin pour fondues

Expéditions - Gros - Détai Max. CUENNET, fremages Gros - Détail Grand' Rue, 43, Bulle.

Pour la prochaine remobilisation de la 2ms division, la place de Fribourg devra fournir un certain nombre de chevaux.

Les propriétaires de chevaux aptes au service qui sont disposés à les fournir à l'armée sont invités à les annoncer au soussigné jusqu'au 26 février, en désignant éventuellement le numéro du sabot du cheval. Fribourg, 13 février 1915. H 624 F 639

L'officier préposé à la fourniture des chevaux :

Par ordre :

P. GENDRE, Ier Lt. artill.

le linée des enfants

Mises de bétail et chédail

Soude à blanchir Henco'

La soussignée ventra, devant son domicile, à Autigny, le jeudi 18 février. des 9 heures du matin : 2 juments, l'oheval de 3 ans, 7 vaches portantes où vélées, l'2 génisses dont 4 portantes, 4 porcs. Chéda': 3 chars 4 pont, i char 4 ressorts, l'aucheuse, l'aneuse, l'ateleuse 2 herses, i charres Brabant, l'buttoir, l'caisse à putin, colliers de shevant et de vaches, cloch ttes, l'hache-paille, l'outperacines, l'concasseur, bidons à lait, l'pompe à purin, ainsi que d'autres objets troe long à détailler.

Favorables conditions de payement.

H 625 F 640-190

L'exposante: Phillippine GOBET.

Mises de chevaux



Pour les exposants : Jean Oberson, huissier judiciaire.

obligations à 4 3 4 0 0 au porteur ou nominatives, à 3-5 ans, avec coupons d'intérêts semestriels ou annuels, payables sans trais, auprès de toutes les banques cantonales suisses. — Les versements peuvent être faits, sans trais, sur notre compte chèques postaux N° 49 II a, auprès de tous les bureaux de poste en Suisse. Banque Hypothécaire Suisse, à Soleure

LA BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Messieurs les actionnaires de la Banque Hypothécaire Suisse, à Soleure, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire, qui aura ileu samedi 20 févier, à 11 heures du matin, à l'Hôtel de la Couronne, à Soleure.

I. Rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'année 1914.

Il. Rapport des Contrôleurs.

III. Décisions concernant:

In Rapport des Controleurs.

II. Rapport des Controleurs.

III. Décisions concernant:

al Aprobation du rapport et des comptes pour l'année 1914.

b) Décharge à donner au Conseil d'Administration.

c) Fixation du dividende et approbation des propositions concernant l'emploi du solde du compte de profits et pertes.

IV. Nomination d'un membre du Conseil d'Administration.

V. Nomination de deux controleurs et de leurs suppléants pour les années 1915 et 1916.

Pour obtenir le droit de vote, les actionnaires auront à faire le dépôt de leurs actions au plus tard trois jours avant celui Éxè pour l'assemblée générale,

à la Caisse de la Banque, à Soleure, ou chez Hil. Week, Acby & Cis, banquiere, à Pribourg.

Le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi que le rapport des controleurs seront déposés 8 jours avant l'assemblée générale, dans les bureaux de la Banque, où les actionnaires peuvent en prende connaissance.

onnaissance.

Soleure, le 26 janvier 1915.

Au nom du Conseil d'administration
de la Banque llyoothécaire Suisse :

Le président : A. Kully-Glutz.



INDUSTRIE NATIONALE Lessive grasse, concentrée

PECLARD, frères

YVERDON

Donne au linge une blancheur
éclatante sans l'altérer. EN VENTE PARTOUT

Mises de bétail et de chédail

Pour cause de cessation de bail, le soussigné exposera en miecs publiques, mardi 18 février, dès 10 heures du maiin, devant son domicile, à Domidiler, ce qui suit:

Chêdail : 2 chars à pont, à l'état de neul, 1 char à ressorts avec cadre et essieux patentés, 1 fauchense Mc vertical, 1 fancups, 1 batteuse, 1 grand concasseur et 1 grand hache-paille avec voiant à courrois spécial pour manège ou moteur, 1 chartue bratant bernoise, 1 buttoir combiné, 1 rouleau pour champs en tôle d'acier 160 cm., 1 moulin à vanner, 1 herse à prairie et 2 pour champs, 1 coupe-racine, 1 manège à colonne avec transmission libre, 1 bascule décimale, 2 brancards, 4 colliers de chevaux et de vaches, 2 râteaux en l-r, boille à lait, clochettes, chaînes, cordes, fourches, ainsi que differet so quitis agricoles.

Bétail : 1 cheval de trait, 4 mères-vaches prêtes ou vélées, 1 génisse de 2 ans et 3 d'un an.
11 sera également mis en mises, environ 1500 pieds de foin et 600 pieds de regain.

L'exposant : V. WOHLHAUSER.



Les hoirs de feu Louis Daniel et Marianne Raymond, à Donaitre, xposeront en mises publiques, le 15 février, à l'auberge de 25061e, à Villarepos, les immeubles désignés au cadastro pour estrit.

Commune de Villarepos, fol. 729 24, fol. 22, N° 5. En Roseyre, bois de 26 ares 70 me

Commune de Courtion, fol. 265

Art. 440, fol. 13, N° 7. Sur les côtes, bois de 32 ares 22 mêtres = 258 perches.

Pour voir les immeubles, se rencontrer le dimanche 14 février, à midi, au Café du Chasseur, à Donatyre. Les conditions de vente sont déposées au greffe de la justice de paix d'Avenches.

Par ordre: Etude des notaires Derron, à Morat.

Banque Populaire Suisse Capital versé et réserves fr. 82,000,000. 68,800 sociétaires

Nous portons à la connaissance de nos clients et spécia-lement de la population du district de la Breye que nous avons nommé

M. E. CORMINBŒUF, notaire A ESTAVAYER

agent de notre établissement pour ledit agent de notre établissement pour lequi district.

Son bureau se trouve à Estawayer, Grand'uc, 114.

Il se rendra à Domatidier, tous les mardi et vendredi, où un bureau est également ouvert à proximité de la gare.

M. Corminbeul accepté des demandes d'empreunt par billets ou crédits, garantis par cautionne ment, nautissement de titres ou constitution d'hypothèque. Il nous transmet des dépôts d'argent pour être portés en compte courant, sur livrets d'éparque ou sur obligations à 1-8 ans de terme et donne des reossignéments aur toutes autres opérations renirant dans notre branche.

CONDITIONS AVANTAGEUSES

Bauque Populaire Suisse, Fribourg LA DIRECTION.

Henri Rossier, Lausanne MISES IMMOBILIERES